

Pétrole et gaz du Canada—Loi

compte d'une augmentation de \$1 survenue dans le prix du pétrole à la tête du puits le 1^{er} janvier. Par convention, les sociétés pétrolières s'abstiennent pour 60 jours de répercuter sur le consommateur les augmentations à la tête du puits.

Le 3 mars de cette année, une taxe spéciale de 75c. le baril, soit environ six dixièmes de cent le litre ou 2.7c. le gallon, a été imposée à cause des réductions de la production albertaine.

Le 1^{er} mai de cette année, il y a eu un prélèvement spécial de \$1.15 le baril, ce qui donne presque un cent le litre ou 4.5c. le gallon. Le but était de financer le prix d'acquisition de Petrofina par Petro-Canada, qui était de 1.46 milliard. Cette opération, on pouvait s'en passer. N'empêche que 1.46 milliard de dollars canadiens sont allés en Belgique. Je ne vois pas comment cela pourrait aider le Canada ou les consommateurs canadiens. La politique libérale d'achat de pétrole d'importation au cours mondial coûte aux Canadiens \$500,000 l'heure.

Le 3 juin dernier, les consommateurs recevaient un double coup. La taxe spéciale imposée à cause des réductions albertaines était portée de \$1.10 le baril à \$1.85. En même temps, le gouvernement augmentait de \$1.25 le baril la taxe ayant pour but de défrayer en partie les raffineurs des coûts d'importation du pétrole. En conséquence, les prix ont augmenté immédiatement de 2c. le litre, ou 9c. le gallon. Monsieur l'Orateur, cela ne cesse pas d'augmenter. Et voilà ce qu'est devenue la promesse fallacieuse du gouvernement qui affirmait durant la dernière campagne électorale que les Canadiens pourraient se procurer du pétrole à prix modique.

Le 1^{er} septembre dernier, les prix au détail augmentaient de 0.8c. le litre ou de 3.6c. le gallon parce que le 1^{er} juillet le prix du baril avait augmenté de \$1 à la tête de puits. On pourrait continuer ainsi pendant longtemps, monsieur l'Orateur.

Un des groupes dont je veux à chaque occasion me faire le porte-parole est l'Association canadienne du pétrole qui est composée de petites entreprises canadiennes. Je suis fier d'être le porte-parole d'un petit groupe qui souffre de la politique libérale et néo-démocrate. Le bulletin d'octobre 1981 de cette association renfermait le passage suivant extrait d'un discours du président:

En octobre 1980, le programme énergétique national et le budget fédéral venaient nous empêcher pour ainsi dire de relever le défi de l'autarcie pétrolière.

Fait intéressant à noter, dans un rapport publié récemment, l'Office national de l'énergie souscrivait à la ligne de conduite de l'industrie qui prétend qu'il est superflu pour le Canada de vouloir réaliser son autarcie pétrolière d'ici 1990 à moins que l'industrie énergétique n'ait une marge bénéficiaire plus élevée que celle qui est prévue dans le programme énergétique national.

● (1750)

Depuis octobre dernier, la Canadian Petroleum Association, qui groupe de petites entreprises canadiennes, non pas des multinationales, exhorte les gouvernements à revenir à la table des négociations pour régler leur différend au sujet du partage des revenus, et à réinvestir dans l'industrie une part raisonnable de ces revenus. Le secteur pétrolier ne saurait poursuivre son activité si les gouvernements le privent de ressources financières. Il est également question des énormes profits des multinationales. Bien que je ne sois pas le porte-parole des multinationales, je tiens à signaler que toutes les plus grandes sociétés pétrolières ont emprunté de l'argent chaque année pour poursuivre leurs travaux de prospection et y ont investi leurs énormes profits.

En outre, il y a l'excellent document que l'Association des hommes d'affaires de Nisku, en Alberta a publié cette année et

où elle explique les tenants et les aboutissants du programme énergétique national et leurs rapports avec le bill C-48. Intitulé «The Impact of the Federal Budget and National Energy Policy on 41 Oil Service Companies in the Nisku Business Park», il explique avec force détails jusqu'à quel point les sociétés devront mettre leurs employés à pied et acheter moins de produits et de services à l'Ontario et au Québec. Je ne vois pas comment cela pourra faire le moindre bien au Canada et aux consommateurs canadiens. Le rapport poursuit ainsi:

Parmi les sociétés qui ont répondu à notre enquête, 49 p. 100 ont déclaré avoir une succursale quelconque en Alberta ou dans le nord de la Colombie-Britannique. Parmi les localités concernées mentionnons Grande Prairie, Calgary, Lloydminster, Edmonton, Brooks, Fort St. John et Fort Nelson. La plupart des succursales s'occupent de vente, de fabrication, de réparation, d'entreposage ou d'approvisionnement.

Sur ces succursales, 40 p. 100 devront fermer leurs portes à cause du budget.

La politique libérale n'entraînera pas la fermeture d'entreprises dans les pays de l'OPEP, au Venezuela ou au Mexique. Le gouvernement y déverse de l'argent tous les jours et paie le pétrole importé au cours mondial, au lieu d'en arriver à une entente avec les provinces productrices qui pourraient poursuivre leurs travaux de prospection pétrolière si le gouvernement libéral leur donnait un prix à peu près juste. Or on trouve du pétrole dans toutes les provinces canadiennes. Avec sa politique, le gouvernement a causé la fermeture de 1,400 puits en Saskatchewan et a complètement paralysé la prospection pétrolière au Manitoba.

Dans un autre paragraphe, le document disait:

OPÉRATIONS PERDUES AU CANADA

L'une des conséquences du budget a été d'inciter de nombreuses entreprises à aller s'établir aux États-Unis.

Je me suis attardé longuement à ce phénomène. Ces mesures ont certainement avantagé les États-Unis, notamment le Dakota du Nord, le Montana, le Colorado, l'Oklahoma et le Texas.

Le document ajoute:

Avant l'annonce de l'exposé budgétaire, aucune des sociétés répondant à notre sondage n'avait de bureaux aux États-Unis. Par suite des mesures gouvernementales, 34 p. 100 des sociétés ont fait savoir qu'elles transfèreraient une partie de leurs affaires hors du Canada.

Je ne vois pas comment cela peut aider qui que ce soit au Canada. On dit encore dans le document:

Ce phénomène mettra en cause de 10 à 50 p. 100 de la totalité des opérations des sociétés, avec une moyenne de 30 p. 100.

Il convient de noter que la majorité de ces chiffres découlent de prévisions effectuées par les sociétés elles-mêmes. Ils peuvent changer si la situation change dans le prochain budget.

Au sujet des répercussions que les politiques énergétiques libérales ont sur l'emploi, le document rapporte ceci:

Au 1^{er} octobre 1980, les compagnies dont on a fait le relevé employaient 3,138 travailleurs en Alberta et 1,456 à Nisku.

Après l'introduction du budget, leurs effectifs sont tombés à 2,965 en Alberta et à 1,201 à Nisku.

Il y a donc eu une perte de 255 emplois à Nisku et dans les bureaux des compagnies en cause situés à Nisku, plus une perte de 173 autres dans les bureaux des succursales et sur les chantiers.

Compte tenu du nombre élevé des sociétés de services albertaines travaillant pour l'industrie pétrolière, ces chiffres qui portent sur seulement 41 compagnies pourraient représenter une perte d'emplois beaucoup plus élevée dans la province.

Le rapport donne des précisions sur les effets qu'auront ces politiques sur d'autres industries. Bien sûr, la plupart de celles-ci sont situées en Ontario et, dans une moindre mesure, au Québec. Le rapport donne les explications suivantes: